

## Le Tour passe à Mirande

Circulation, stationnements règlementés



Le Tour passe à Mirande

Le 17 juillet prochain, le Tour de France traversera le **département du Gers** dans le cadre de la 12ème étape de l'édition 2025, entre Auch (Gers) et Hautacam (Hautes-Pyrénées). Le Tour de France passera par Mirande à partir de 11h50 sur la RD 1021 (RN21), avec le passage de la caravane .

Quelques aménagements vont donc être réalisés tout au long du parcours :

### **CIRCULATION INTERDITE**

**de 10 heures à 15 heures**

### **STATIONNEMENT INTERDIT**

**de 8h à 15h** tout au long de la RD 1021 (RN21), sauf sur le parking de covoiturage situé avenue d'Etigny,

### **Les petits conseils du département :**

- Photos, vidéos, snaps, tweets, stories... Rien ne justifie de se mettre en danger, n'empiétez pas sur la chaussée ;
- Restez derrière les barrières de sécurité s'il y en a. À l'approche de la caravane et des coureurs, ne changez pas d'emplacement au dernier moment ;
- N'aspergez pas les cyclistes et ne courez pas à côté d'eux. Pour leur sécurité, n'allez pas au-devant d'eux, même pour les encourager ;
- Ne vous installez pas à la sortie d'un virage, où la visibilité est plus faible. Ecartez vous le plus possible de la chaussée. Les bas-côtés peuvent être utilisés par les coureurs ;
- Tenez les chiens en laisse au bord de la route ;

En cas de forte chaleur, pensez aux casquettes et crème solaire. Hydratez vous régulièrement ainsi que vos enfants, même s'ils ne le réclament pas

### **Traversée de la sous préfecture**

Le passage de la caravane est prévu à 11h50.

Le passage des coureurs à 13h50.